

AVIS N° AV-2016-152

Événement

La répartition des valeurs selon les cycles de négociation

- OBJET DE L'AVIS

La répartition des valeurs selon les cycles de négociation

- REFERENCES

Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00,52-01 et 45-06 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;

Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n°1955-16 du 04 Juillet 2016 et notamment ses articles 3.1.6 et 3.3.1;

Il a été arrêté ce qui suit :

- CONTENU DE L'ARTICLE

ARTICLE 1

Sur la base des statistiques du 01/07/2015 au 31/12/2015, la répartition des valeurs, par cycles de négociation, se présente comme suit :

VALEURS COTEES SELON LE CYCLE DE NEGOCIATION EN CONTINU	
AFMA	JET CONTRACTORS
AFRIC INDUSTRIES SA	LABEL VIE
AFRIQUIA GAZ	LAFARGEHOLCIM MAROC
AGMA LAHLOU-TAZI	LESIEUR CRISTAL
ALLIANCES	LYDEC
ATLANTA	M2M Group
ATTJARIWABA BANK	MAGHREB OXYGENE
AUTO HALL	MANAGEM
BCP	MED PAPER
BMCE BANK	MICRODATA
BMCI	MINIERE TOUISSIT
BRASSERIES DU MAROC	NEXANS MAROC
CARTIER SAADA	PROMOPHARM
CDM	REALISATION MECANIQUE
CIH	RESIDENCE DAR SAADA
CIMENTS DU MAROC	RISMA
COLORADO	S.M MONETIQUE
COSUMAR	SAHAM ASSURANCE

CTM	SALAFIN
DELTA HOLDING S.A	SAMIR
DISWAY	SNEP
DOUJA PROM ADDOHA	SONASID
ENNAKL	STOKVIS NORD AFRIQUE
FENIE BROSSETTE	STROC INDUSTRIE
HOLCIM (Maroc)	TAQA MOROCO
HPS	TOTAL MAROC
INVOLYS	Wafa ASSURANCE
ITISSALAT AL-MAGHREB	SODEP-MARSA MAROC

VALEURS COTEES SELON LE CYCLE DE NEGOCIATION AU FIXING	
ALUMINIUM DU MAROC	MAGHREBAIL
AUTO NEJMA	MAROC LEASING
AXA CREDIT	OULMES
BALIMA	REBAB COMPANY
CENTRALE DANONE	SMI
DARI COUSPATE	SOTHEMA
DELATTRE LEVIVIER MAROC	TASLIF
DIAC SALAF	TIMAR
EQDOM	UNIMER
IB MAROC.COM	ZELLIDJA S.A

ARTICLE 2

Le présent avis abroge et remplace l'avis 142/2016.

ARTICLE 3

Le présent avis entrera en vigueur à partir du 01/08/2016.